Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

	ication de l'entité effectuant la déclaration
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	92 Hauts de Seine

	Liaison déclarée
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :	
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés	
Diminution de temps de parçours d'au moins 10%	
 Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés 	
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	TULLE GARE (33 Avenue Winston Churchill, 19000 Tulle) 45.258098, 1.757574
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	LIMOGES (108 Allée de Seto, 87000 Limoges) 45.835897, 1.268347

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modelités fixées par décret en Conseil d'Etat »

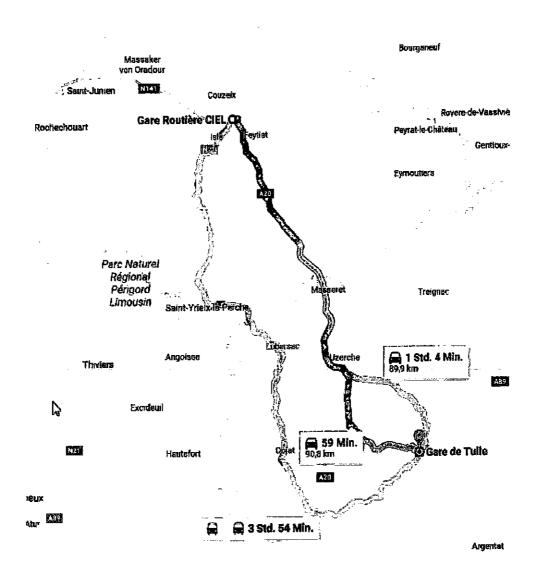
² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire Tulle Gare - Límoges
Temps de parcours (en heures et minutes)	2 heure et 10 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence Tulle Gare - Limoges

Pièce jointe n°1

<u>Itinéraire Tulle Gare - Limoges</u>



Pièce jointe n°2

Fréquence Tulle Gare - Limoges

14 passages hebdomadaires

Jour/Itineraire	Départs de Tulle Gare	Départs de
	vers	Limoges vers Tulle Gare
	Limoges	
Lundi	06h30	20h00
Mardi	06h30	20h00
Mercredi	06h30	20h00
Jeudi	06h30	20h00
Vendredi	06h30	22h30
Samedi	07h35	18h45
Dimanche	12h45	22h15
Offre par trajet	53 places	53 places